

SOFIAL

Lotissement "L'Orée du Bois"

PA n° 089 287 22 Z 0001

Département de l'Yonne

Commune de PARON

PLAN DE BORNAGE

N°2 Rue Jean-Paul SEVEYRAT

Surface de Plancher: 250m²

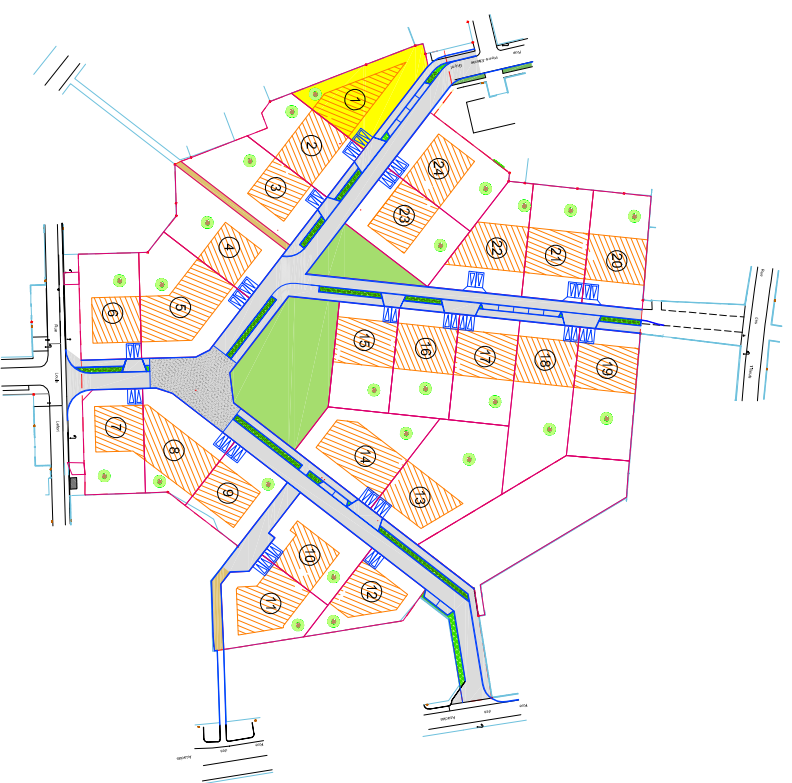
Lot n°1

Cadastre : Section AL n°237

Superficie réelle bornée: 706m²

Echelle 1/250^{ème}

PLAN DE SITUATION



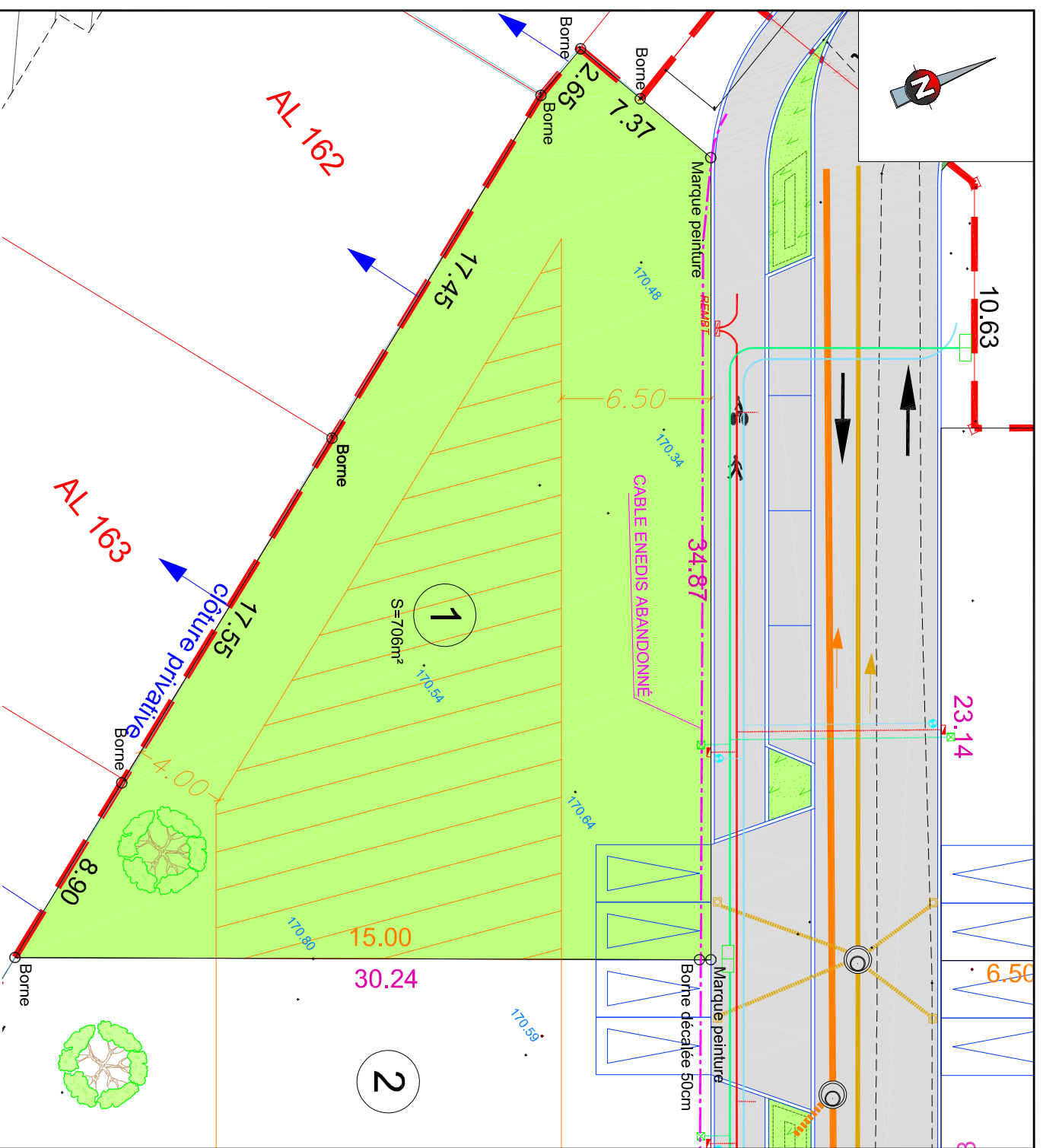
SAS SOFIAL
1 rue Charles Fabry
72013 LE MANS CEDEX 2
Tél : 02.43.43.49.45
Mail : aurelie.simon@lelievre-immobilier.com

DOSSIER
92640-43674
DATE
27/08/2024



GEFA
GÉNÉRALISTES-EXPERTS / INGÉNIEURS ASSOCIÉS
BUREAU DE L'ESSONNE
34, Rue du Camp Romain BP2
91490 MILLY-LA-FORÊT
01.64.98.95.46
milly@gefex-epert.com

LE
GÉNÉRALISTES-EXPERTS
CONSEILERS VALORIEN GARANTIS



LEGENDE

Voie, revêtements et espaces verts

Réseau Eaux pluviales
Regard de visite Ø1000
Collecteur ø300

Réseau Eaux usées
Collecteur ø200
Branchement ø160
Regard de visite Ø1000
Regard de branchement

Réseau Adduction d'Eau Potable
Canalisation de distribution
Branchement individuel
et regard de comptage

Réseau ENEDIS basse tension
Câble réseau 3x150²
Câble 4x35² (branchement)
Coffret réseau (REMBT)
Coffret de branchement (CIBE)

Réseau Télécommunication
Fourreaux PVC 3ø45
Fourreaux PVC 2ø28
+ Regard de branchement 30x30
Chambre L2T

Enrobés
Traitements différenciés des zones de rencontres (zones convexales) type enrobés cloutés ou similaire
Stabilisé
Espaces verts
Arbre de haute tige obligatoire (charge acquéreur)
Position donnée à titre indicatif - Mention obligatoire sur PC
Bordures béton
Cotation de nivellement TN avant travaux VRD

Urbanisme
Sentier piétonne et cycles (Servitude de passage pour piétons et véhicules à constituer, sur la sente, au profit des parcelles au Sud, hors lotissement, pour desserte ponctuelle)
Périphérie du Lotissement (article L442-1-2 du C.U.)
Zone de constructibilité maximales données à titre indicatif (sous réserve de la stricte application des prospectus mentionnés au document d'urbanisme en vigueur, variant suivant la nature du projet envisagé).

Echelle 1/250

NOTA :
Les implantations des différents ouvrages réseaux sont indicatives et sont susceptibles d'évoluer en fonction des études techniques ultérieures à mener avec les concessionnaires, syndicats publics.
Les limites de propriété sont issues du bornage contradictoire réalisé le 22.09.2023 par le Cabinet GEFA.